

Gilles Bégout veut rassurer son personnel

Douze jours après le débrayage surprise d'un tiers de son personnel municipal (voir notre édition du 8 novembre 2008), à l'appel du syndicat FSU, le maire d'Isle répond « point par point » au tract distribué ce jour-là. Avant de recevoir le syndicat vendredi 28 novembre et de réunir en plénière l'ensemble du personnel mardi 2 décembre.

Processus consultatif. Rappelons qu'une quarantaine de salariés ont manifesté pendant trois quart d'heure devant la mairie et dans les rues du centre-bourg pour dénoncer « la méthode autocratique mise en œuvre par l'administration lors de la réorganisation des services et du redéploiement du personnel. » Se sentant « agressé », Gilles Bégout réfute d'abord le qualificatif, rappelant au passage « qu'un maire ne peut en aucun cas disposer d'un



COMPRÉHENSIF. « Après le changement d'équipe municipale, certains ont dû avoir peur... » PHOTO BRIGITTE AZZOPARD

pouvoir despotique ou discrétionnaire, toute décision étant soumise à un processus consultatif précis, légal et obligatoire. » Voilà pour la forme.

Entretiens obligatoires. Sur le fond, le nouveau premier magistrat rejette l'accusation de « mise au placard » ou de « mutation d'office ». « Seul l'ancien responsable des services techniques, lors du recrutement d'un directeur, s'est vu proposer un poste

de chargé d'études. Et, bien entendu, sans perte de salaire. » Un changement correspondant à la grille statutaire. L'élu prend encore appui sur la législation pour justifier la mise en place d'entretiens personnalisés. « Ils seront obligatoires au regard de l'évaluation individuelle légale à compter de 2009, en remplacement de l'ancien système de notation. Et ce sont les chefs de service qui les feront passer.

Ça va plutôt dans le sens de la valorisation du personnel. »

Structuration des services. Lors de la rencontre du 28 novembre avec les syndicats, l'équipe municipale évoquera sans nul doute « la structuration des services » qu'elle a effectuée depuis son arrivée, mais également sa volonté de créer des postes et d'utiliser les compétences à bon escient. « Notre objectif est de titulariser. On respecte la demande des syndicats, on crée des postes... Je ne comprends plus rien ! »

Documentation. Incompréhension mutuelle ? Manque de communication ? Les réunions à venir devraient permettre de calmer les points de tension et de ramener la sérénité au sein de la mairie. « Certains ont dû avoir peur... On va faire circuler une documentation pour leur rappeler leur statut et les rassurer. » ■